

LA NÉCESSITÉ D'UNE CONCERTATION

Interview de
M. Christophe Gourlet,
Président de Maroc Innovation et Santé



L'Officiel : *Quelle est la réaction officielle de Maroc Innovation et Santé suite la publication du rapport de la mission d'information sur le prix du médicament ?*

M. C. Gourlet : Tout d'abord, nous tenons à saluer l'initiative parlementaire pour l'importance accordée au secteur de la santé en général, et à l'industrie pharmaceutique en particulier.

Dès la publication du rapport, MIS a pris le temps nécessaire pour l'étudier afin de dégager une position objective, réaliste et loin de tout amalgame et sensationnalisme. MIS s'est également concerté avec l'AMIP (Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique) étant donné que les 2 associations comptent parmi leurs membres des industriels opérant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique.

Notre première réaction était l'étonnement vis-à-vis de certaines conclusions et recommandations du rapport visant uniquement l'industrie pharmaceutique qui ne représente que 58% du prix du médicament. Nous rappelons que le

PRÉSENTATION DE MAROC INNOVATION ET SANTÉ

Maroc Innovation et Santé (MIS) compte à ce jour 13 membres dont l'activité consiste à produire, importer et distribuer des produits de santé : médicaments innovants, médicaments classiques, vaccins, médicaments génériques et les médicaments en vente libre (OTC) couvrant ainsi l'ensemble des classes thérapeutiques :*

- Cardiovasculaire et thrombose
- Diabétologie
- Oncologie
- Antibiothérapie
- Système Nerveux Central
- Médecine interne
- OTC
- Vaccins...

*Laboratoires pharmaceutiques membres de MIS

Alcon, AstraZeneca, GlaxoSmithkline, Leo, Lilly, MSD, Novartis, Novonordisk, Pfizer, Roche, Sanofi-aventis, Shering-Plough, Servier.

prix moyen de la boîte de médicaments au Maroc est de 27 Dhs.

Sur un plan plus global, ce rapport ne mentionne que rarement l'importance du secteur de l'industrie pharmaceutique en terme de création d'emplois (9000 emplois directs et 35 000 indirects), d'investissements, de transferts de technologie, d'expertises scientifiques et de recherche et développement pour la lutte contre les pathologies.

L'Officinal : Le rapport met clairement l'accent sur des différences entre les prix des médicaments au Maroc et ceux pratiqués dans les pays voisins, notamment la Tunisie. Quelle est la position de MIS sur ce point ?

M. C. Gourlet : Etablir des comparaisons tarifaires entre des pays n'est pertinent que lorsque l'environnement de la santé est comparable (taux de couverture médicale, organisation du marché, structure de prix,...). Concernant la Tunisie, il est important de noter que les systèmes de santé marocains et tunisiens ne sont pas comparables et cela est dû à deux facteurs importants : les prix des médicaments en Tunisie sont compensés par l'Etat, et plus de 80% de la population tunisienne est couverte par une assurance maladie.

Au Maroc, le système de santé se caractérise encore par un faible taux de couverture médicale en comparaison avec les pays de la région.

Bien entendu, la mise en place de l'AMO contribue de façon efficace à l'amélioration de l'accès aux soins pour les patients marocains. A ce titre, l'AMO a permis d'augmenter la population couverte de 3 millions à 10 millions d'habitants, selon les dernières statistiques de l'ANAM (Agence Nationale de l'Assurance Maladie). Le RAMED (Régime d'Aide Médicale aux Economiquement Faibles) va également contribuer à élargir la couverture médicale et nous suivons avec beaucoup d'attention le déploiement de ces dispositifs qui, à coup sûr, vont permettre un élargissement de la couverture médicale.

L'Officinal : Ne faudrait-il pas que les membres de MIS soient plus actifs en termes de mise sur le marché des médicaments génériques, visant à réduire les coûts des traitements conformément à la stratégie du Ministère de la Santé ?

M. C. Gourlet : La position des membres de MIS sur les génériques est claire : le marché des médicaments est composé de médicaments innovants, de médicaments classiques (produits plus anciens), et

de génériques. Les génériques ont donc toute leur place sur le marché et favorisent ainsi l'accès aux médicaments. Les membres de MIS s'inscrivent totalement dans la stratégie du Ministère de la Santé qui consiste à promouvoir les médicaments génériques. Ils doivent toutefois être soumis à des tests de bioéquivalence afin de démontrer que leur efficacité est similaire à celle des princeps.

Certains membres de MIS produisent et commercialisent des génériques mais cette décision est propre à chaque laboratoire. Si nous voulons accélérer le développement du générique au Maroc, il faut qu'une politique du générique soit définie et mise en place.

Le plus important à nos yeux est la disponibilité d'une offre de soins et de médicaments efficace, concernant l'ensemble des pathologies et accessible au plus grand nombre par le biais d'une couverture médicale généralisée.

L'Officinal : Quelles sont donc les propositions de MIS suite à ce rapport ?

M. C. Gourlet : Il est évident que nous ne partageons pas la méthodologie adoptée ainsi que certaines recommandations de ce rapport. C'est pourquoi, nous réclamons une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs, y compris avec la mission parlementaire et le Ministère de la Santé, afin d'aboutir à un diagnostic réaliste et de mettre en place des recommandations dans l'intérêt du patient et de l'ensemble des intervenants du secteur.

Nous travaillons avec l'AMIP sur l'élaboration de propositions concrètes. Notre objectif étant d'établir un partenariat constructif avec l'ensemble des parties prenantes au service des patients, de l'accès aux médicaments tout en respectant les équilibres économiques et sociaux du secteur de l'industrie pharmaceutique.

L'augmentation de l'accès aux soins dans le cadre de la maîtrise des coûts de santé est un objectif que nous partageons tous et qui nécessite une stratégie intégrée de l'ensemble des intervenants du système de santé.